



# Tout le monde compte

## Dénombrement de personnes en situation d'itinérance visible

**Avril 2025**

Présenté par  
**Carlos Tamayo**  
carlos@mmfim.ca



Le 15 avril prochain, le Québec réalisera le quatrième dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible. Cette collecte de données sur 24 heures a pour but de brosser un portrait global de l'itinérance dans la province. Mais que représente ce portrait ? Pourquoi est-il important de faire cette démarche ? Est-ce toujours nécessaire ? Ces questions sont souvent posées par les organismes sans but lucratif travaillant dans le secteur de l'itinérance. Elles ont inspiré l'écriture de cet article à l'approche du prochain dénombrement.

Nous proposons de présenter le contexte des recherches et des politiques sur l'itinérance et les services sociaux, en mettant l'accent sur la science des données et la prise de décision fondée sur les faits. Ensuite, nous aborderons des questions telles que la valorisation et le partage des connaissances dans le secteur communautaire, la surveillance de l'itinérance par les organismes publics, et enfin, nous nous concentrerons sur les méthodologies, outils et techniques couramment utilisés dans ce domaine.

Commençons par expliquer le dénombrement. Le premier dénombrement a été lancé à Montréal en 2015 par le Mouvement pour mettre fin à l'itinérance et l'Institut universitaire en santé mentale Douglas. Depuis, le Ministère de la Santé et des Services Sociaux (MSSS), en partenariat avec l'Institut National de Santé Publique du Québec (INSPQ), coordonne cet événement tous les trois ou quatre ans. Deux groupes principaux sont ciblés par des bénévoles avec des questionnaires : les personnes dans la rue dans divers quartiers et celles dans des hébergements temporaires ou transitoires, des haltes-chaieurs, des centres de jour, des hôpitaux, des institutions carcérales, et plus d'une centaine d'autres établissements.

Les informations recueillies sur les caractéristiques sociodémographiques de personnes qui se retrouvent en situation d'itinérance le jour de l'enquête sont consignées dans un long rapport, qui est publié bien des mois plus tard, et qui constitue la principale, sinon la seule, source de données disponibles sur l'itinérance au Québec.

Il est important de nuancer l'interprétation de l'exercice de dénombrement. Tout d'abord, cette étude est transversale et non probabiliste (Québec, 2023), ce qui signifie qu'elle ne représente pas l'ensemble de la population. On ne peut donc pas généraliser les résultats au-delà de l'échantillon étudié. Ensuite, le dénombrement ne prend pas en compte les personnes vivant dans l'itinérance cachée ou invisible, comme celles qui n'ont pas de logement fixe, mais se retrouvent chez des amis ou de la parenté. Enfin, il faut noter que le dénombrement ne reflète qu'une situation à un moment donné, ce qui limite la comparaison des tendances au fil des saisons ou des années.

### Pourquoi le faire ?

On pourrait conclure que le dénombrement ne permet pas vraiment de comprendre toute la complexité de l'itinérance et n'offre qu'un portrait très approximatif pour nous aider collectivement à orienter nos actions et nos recherches. Pourquoi demeure-t-il alors si important ?

La réponse à cette question comporte plusieurs éléments. D'abord, le dénombrement s'inscrit dans une approche pancanadienne en matière d'itinérance. En effet, l'utilisation de

données et de résultats dans les services sociaux est récente comparée à d'autres secteurs comme ceux de la santé ou de l'éducation. Bien que le gouvernement provincial doive réaliser le sondage selon les principes de l'accord Canada-Québec : Vers un Chez Soi (VCS) 2019-2024, le gouvernement fédéral reste responsable du sondage par l'intermédiaire de l'agence Logement Infrastructures et Collectivités Canada.

“A data-driven, outcomes-based approach is important in the homeless-serving sector because it can improve outcomes for people experiencing homelessness. It can guide the identification and implementation of long-term solutions to prevent, reduce, and ultimately, end homelessness. Data can be used to identify the root causes of homelessness, including structural factors, system failures, and individual circumstances, in order to direct resources where they are needed most, and to develop programs and policies that support long-term solutions.” (Canada, 2024)

“Au Québec, l'établissement d'un portrait de l'itinérance faisait partie des priorités du Plan d'action interministériel en itinérance 2010-2013 du Gouvernement du Québec. Le MSSS a lui-même piloté l'exercice pour produire un portrait intégrant des statistiques et des indicateurs permettant d'orienter les travaux de surveillance du phénomène sur l'ensemble du territoire (Ministère de la santé et des services sociaux, 2014). Le Plan d'action interministériel en itinérance 2015-2020 du Gouvernement du Québec propose la poursuite de ce type d'exercice.” (Fonds de recherche du Québec, 2017)

Le Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026, quant à lui, reconnaissait aussi l'importance d'avoir une approche basée sur les données probantes pour bien orienter les actions publiques en matière d'itinérance.

“L'exercice du dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible dans onze régions du Québec (Latimer et Bordeleau, 2019), l'approfondissement des connaissances, d'un point de vue qualitatif, sur la diversité des réalités et les

perceptions de l'itinérance dans toutes les régions du Québec (MacDonald et al., à paraître) ainsi que la synthèse de la CSSSPNQL sur les solutions à l'itinérance (2020) sont devenus, pour le gouvernement du Québec, de véritables outils d'aide à la décision et de sensibilisation à la lutte à l'itinérance. Par ailleurs, la santé publique est en train de développer un plan pour bien surveiller le phénomène, à l'aide d'indicateurs statistiques, en s'intéressant notamment aux facteurs qui participent à le générer et à l'exacerber et aux méfaits qui y sont liés. " (Québec, 2021)

Malgré les efforts, il manque toujours des données sur l'itinérance au Québec, ce qui rend difficile le développement d'actions et de politiques efficaces pour y mettre fin. Un projet de recherche de 2016 par l'Université de Sherbrooke, soutenu par le Fonds de recherche du Québec - Société et Culture, souligne l'absence d'études nécessaires pour comprendre ce phénomène. De plus, le dernier rapport de dénombrement a été publié un an et demi après sa réalisation en octobre 2022, ce qui fait en sorte que les données ne sont plus d'actualité. L'absence d'un système intégré de partage de données sur les personnes sans-abri au Québec est également due à des spécificités du système de santé et des services sociaux et à des contraintes légales. Ces contraintes peuvent exacerber la cueillette de données à jour et d'empêcher de prévenir des épisodes d'itinérance chez les personnes les plus à risque.

### Contexte québécois

Stephen Gaetz (2010) est l'un des auteurs qui ont le plus abordé les données sur l'itinérance au Québec de manière proactive. Dans son texte *Valorisation des connaissances : Mobilisation de la recherche sur l'itinérance par le rond-point de l'itinérance*, il souligne que la recherche sur l'itinérance est difficile d'accès, non seulement à cause du manque de coordination dans la diffusion des résultats, mais aussi en raison du cloisonnement entre les disciplines. « Cette recherche est souvent d'une grande qualité, mais, malheureusement, elle jouit rarement d'une vaste diffusion et n'est habituellement accessible qu'aux personnes qui savent la trouver. Ainsi, même si une quantité importante d'études et de connaissances sur l'itinérance au Canada a été produite ces dernières décennies, ce corps de recherche est généralement très fragmenté et d'accès difficile. » (Ibidem)

Un deuxième facteur souligné par l'académicien est l'absence de méthodologies spécifiques pour étudier l'itinérance en tant que discipline académique, ce qui laisse une grande partie du cadre théorique à développer.

Troisièmement, de nombreuses recherches sur l'itinérance ne répondent pas aux besoins d'information des organismes communautaires ou des décideurs politiques, ce qui crée des barrières à leur utilisation. Les acteurs du secteur des services sociaux, en raison de leur proximité avec les personnes sans-abri, ont pourtant un rôle clé à jouer dans la coordination de ces recherches. Enfin, le professeur Gaetz note que la recherche sur l'itinérance a longtemps été sous-estimée, souvent considérée comme inutile par certains professionnels. « Il n'était pas inhabituel, ces quinze dernières années, d'entendre des personnes dire : « Nous n'avons pas besoin de la recherche – nous connaissons le problème et les solutions. » [...] Néanmoins, il faut se demander ceci : si le problème existe toujours après toutes ces années, et s'il semble s'aggraver dans nombre de cas, connaissons-nous réellement le sujet ? » (Ibidem)

Comme mentionné au début de cet article, nous souhaitons aborder l'impact de la numérisation sur l'itinérance, en lien avec la science des données. Une chercheuse de l'Université de Sydney, dans un article publié en 2019 dans la revue *Communication Research and Practice*, conclut que le coût de la connectivité pour ceux qui dépendent surtout de leur portable pour accéder à internet est aggravé par l'augmentation des prix des données. Cela crée des obstacles supplémentaires pour les personnes sans-abri, qui doivent non seulement se procurer des téléphones intelligents, mais aussi payer des services pour accéder à l'internet qui est de plus en plus cher. Des questions importantes se posent, surtout en tenant compte de la précarité de nos usagers.

“I argued that the outcomes of service delivery changes are complicated by the fact that groups access technologies and services under different conditions. Digital inclusion approaches have not sufficiently addressed the digital harms that come about through digital participation, and we now need to turn our attention to exposing and countering these. A systematic approach is needed to address new

costs and burdens that have emerged with the growing reliance on mobile access.”  
(Humphry, 2019)

### Recommandations

En conclusion, nous voulons aborder l'avenir de l'utilisation des données dans le domaine de l'itinérance. Une équipe de chercheurs de l'Université de Pennsylvanie a examiné ce sujet et a identifié les bénéfices futurs de l'utilisation des données administratives pour des recherches à grande échelle sur l'itinérance. Les auteurs soulignent le potentiel du *Big Data* pour améliorer les secteurs de l'itinérance et des services sociaux, notamment par le biais d'infrastructures de partage de données, plutôt que de s'appuyer uniquement sur des études par échantillons.

Deuxièmement, bien que ce ne soit pas définitif, la science des données semble indiquer que les mécanismes de prévention sont les meilleurs moyens pour éviter l'itinérance. En identifiant les conditions ou situations qui exposent les individus à un risque d'itinérance, on peut considérablement réduire ce phénomène, surtout lors de la décharge des institutions étatiques.

Une autre importante implication de la science de données dans le milieu de l'itinérance concerne l'accès aux données difficilement accessibles, pour vous donner un exemple, « Il est impossible, au Canada, d'avoir des statistiques exhaustives et précises concernant les décès de personnes en situation d'itinérance, une réalité décriée par les refuges et les autres organismes leur venant en aide. Certaines villes tentent l'exercice, mais le portrait demeure flou et les méthodes ne sont pas uniformes. » (Radio Canada, 2024) Selon le même article publié le 14 mars dernier, l'accès au Bureau du coroner de l'Ontario pour la première fois a changé significativement le décompte, « En ayant de meilleures informations sur les décès des personnes sans domicile, nous pourrions – espérons-le – mieux planifier les services et la prévention. » Ce besoin d'informations fiables s'applique également à d'autres aspects cruciaux de la vie des personnes en situation d'itinérance, comme leur intersection avec le système judiciaire ou leurs antécédents en protection de la jeunesse.

Enfin, l'intelligence artificielle joue également un rôle dans le domaine de l'itinérance. Il est nécessaire d'engager des discussions sur les limites et l'utilisation éthique de la *machine learning* entre le domaine de la science des données et celui de l'itinérance.

“This new potential for social science and social policy research is not without its own risks, and it requires an explicit and transparent discussion of the ethical considerations of these linked data systems. A strong policy framework and a clear communication and community engagement strategy can provide some significant protections against the potential misuse of these sensitive data. New technological innovations and secure workflow procedures can also be deployed to provide added protections to confidential data and, ultimately, to leverage those data to expand our knowledge of what works best and for whom.” (Culhane, 2016)

Pour conclure cet article, nous recommandons que les résultats du dénombrement de l'itinérance au Québec soient publiés le plus rapidement possible après l'événement, car cela constitue la principale, sinon la seule, source d'information sur le sujet. Deuxièmement, il est essentiel que les données collectées par les programmes VCS pour le Québec soient accessibles. De nombreuses études sur celles recueillies dans le reste du Canada sont disponibles sur le site du gouvernement du Canada, mais malheureusement, pas celles du Québec.

Pour faire face au manque de données fiables sur l'itinérance et aux problèmes de confidentialité, une bonne solution serait d'inclure des questions sur l'itinérance dans des enquêtes à grande échelle, comme les recensements fédéraux. Finalement, il faut faire de l'itinérance une question de santé publique, le croisement des données administratives à l'intérieur du réseau de la santé et de services sociaux demeure une nécessité si l'on veut réellement prévenir l'itinérance et y répondre adéquatement.

## Bibliographie

Gouvernement du Québec (2021). *S'allier devant l'itinérance. Plan d'Action Interministériel en Itinérance 2021-2026*. ISBN 978-2-550-90341-3 (PDF). Document officiel disponible sur le site web <https://www.msss.gouv.qc.ca/>

Fonds de recherche du Québec (2017). *Vigie et surveillance de l'itinérance. Méthodologie, outils et usages*. Document officiel disponible sur le site web <https://frq.gouv.qc.ca/histoire-et-rapport/vigie-et-surveillance-de-litinerance-methodologie-outils-et-usages/>

Logement, Infrastructures et Collectivités Canada (2024). Homelessness Data Improvement Framework. Document officiel disponible sur le site web <https://homelessnesslearninghub.ca/library/resources/homelessness-data-improvement-framework/>

Gouvernement du Québec (2023). *Dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible au Québec. Tout le monde compte*. Document officiel disponible sur le site web <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2023/23-846-05W.pdf>

Gaetz, S. (2010). VALORISATION DES CONNAISSANCES : MOBILISATION DE LA RECHERCHE SUR L'ITINÉRANCE PAR LE ROND-POINT DE L'ITINÉRANCE. *Canadian Issues*, 35–39.

Gao, et al. (2016). Homelessness Service Provision: A Data Science Perspective. *The AAAI-17 Workshop on AI and Operations Research for Social Good WS-17-01*. Washington University in St Louis.

Humphry, J. (2019). 'Digital First': homelessness and data use in an online service environment. *Communication Research and Practice*, 5(2), 172–187. <https://doi.org/10.1080/22041451.2019.1601418>

Culhane, D. (2016). The Potential of Linked Administrative Data for Advancing Homelessness Research and Policy. *European Journal of Homelessness*. Volume 10, No. 3. University of Pennsylvania

Radio Canada (2024). Dénombrer les décès de personnes itinérantes, une pratique asymétrique au Canada. *Radio Canada*. Publié le 14 mars 2025. Document disponible en ligne sur le site web <https://ici.radio-canada.ca/espaces-autochtones/2147651/itinerant-deces-nombre-recensement-toronto-base>